REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DES YVELINES

MICHEL PERICARD

SUPPLEANT

JEAN-PIERRE DUCLOS

ELECTIONS LEGISLATIVES — 5 JUIN 1988

ACHÈRES • AIGREMONT • CHAMBOURCY • FOURQUEUX MAREIL-MARLY • LE PECQ • SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



Michel PÉRICARD
58 ans - Marié - 4 enfants
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,
des Palmes Académiques et des Arts et des Lettres
Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports.

Michel PÉRICARD est votre député.

Maire de Saint-Germain-en-Laye, Vice-Président du Conseil Général des Yvelines et du Conseil Régional d'Ile-de-France, il est reconnu par tous comme un élu infatigable, remarquablement organisé, d'une rare efficacité et soutenant avec une égale attention toutes les communes dont il est le représentant.

Ouvert à tous, sans aucune discrimination, on ne compte pas ses interventions en faveur de ceux qui ont besoin de lui.

Sa dimension nationale, ses responsabilités éminentes dans de nombreux domaines, ses interventions remarquées à l'Assemblée Nationale donnent à notre circonscription la chance exceptionnelle d'avoir un Député écouté et respecté de tous.

Jean-Pierre DUCLOS, son suppléant, connaît bien le travail législatif de l'Assemblée Nationale, puisqu'il exerce les fonctions de Secrétaire Général du Groupe UDF.

Cette activité, au service du pays, lui a permis avec efficacité de s'incorporer dans les responsabilités locales.

Conseiller Municipal de Chambourcy, Vice-Président du SIDECOM* de Saint-Germain-en-Laye, Vice-Président de l'Union Départementale des Elus Locaux des Yvelines, il préside en outre le Club Perspectives et Réalités de notre région.

* Syndicat Intercommunal pour le Développement de la Communication regroupant 44 communes et 350.000 habitants.



Jean-Pierre DUCLOS
42 ans - Marié - 1 fils
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Par une dissolution précipitée, sans même avoir réuni une seule fois l'Assemblée Nationale, le Président de la République, malgré ses engagements, interdit qu'un véritable débat démocratique s'engage à l'occasion de cette campagne électorale législative.

Michel PÉRICARD et Jean-Pierre DUCLOS sont quand même à votre disposition.

N'hésitez pas à prendre contact avec eux

1, rue de Pontoise - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - Tél. 34.51.86.66 • 39.73.68.74 • 34.51.59.60

RASSEMBLEMENT POUR LA REPUBLIQUE — RPR
UNION POUR LA DEMOCRATIE FRANÇAISE — UDF
CENTRE NATIONAL DES INDEPENDANTS — CNI
UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE — URC

Sciences Po / fonds CEVIPOF

POURQUOI SOMMES NOUS CANDIDATS ?

Parce que nous fondons notre action sur trois idées simples et six engagements :

L'UNION - La règle générale qui s'est imposée pour ces élections est l'Union. Elle répond à l'évidence aux souhaits de la grande majorité des Français. Elle est le symbole du bon travail que RPR et UDF ont accompli ensemble depuis deux ans et qu'ils s'engagent à poursuivre dans l'avenir.
Dans la 6ème circonscription, comme dans les Yvelines nous pratiquons l'Union depuis longtemps. Les résultats des dernières élections (58,21 % pour Jacques CHIRAC et 41,79 % pour Monsieur MITTERAND) ont prouvé que cette union était approuvée par nos électeurs.

LE REFUS - Refus des compromis, des débauchages, de la fausse ouverture, des combinaisons politiciennes.
Refus du dogmatisme qui, depuis des années, caractérise l'action des responsables du Parti Socialiste.
Refus, enfin, de la domination à tous les niveaux de l'Etat d'un seul Parti pour le seul intérêt de ses dirigeants et non des Français.

L'INTRANSIGEANCE - L'intransigeance est indispensable dans les périodes de laisser-aller pour défendre les libertés fondamentales.
Intransigeance sur la liberté de l'enseignement, la liberté de l'entreprise, la liberté de communication.
Intransigeance sur notre Patrie, sa Défense, sa culture, son patrimoine, son histoire.
Intransigeance sur la générosité et la solidarité. Il n'est pas acceptable que des familles entières soient exclues de notre société.
Une société se juge sur la façon dont elle traite les personnes agées, les handicapés, les plus défavorisés.

Nous nous battrons donc pour :

- **Le dynamisme et la liberté économique qui créent des emplois.**
- **La solidarité entre tous les Français, citoyens égaux en devoirs et en droits.**
- **La priorité à la formation et au développement de la culture.**
- **La sécurité des personnes et des biens.**
- **La tolérance et le respect de l'autre.**
- **L'amour et la fierté de la France, pour son rayonnement en Europe et dans le monde.**

Nos convictions sont inébranlables.
Notre résolution n'empêchera pas le dialogue et nous donnerons notre accord chaque fois que cela sera profitable à la France et aux Français.Sans renoncer à nos engagements.

Vous pouvez compter sur nous.

Michel PÉRICARD

Jean-Pierre DUCLOS

LE 5 JUIN, VOTEZ MICHEL PERICARD

SI VOUS LE VOULEZ, IL N'Y AURA QU'UN SEUL TOUR

Sciences Po / fonds CEVIPOF